

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

ABONNEMENTS	
Nord et départements limitrophes :	
3 mois .....	81 fr.
6 mois .....	153 fr.
1 an .....	298 fr.
Autres départements et colonies :	
3 mois .....	85 fr.
6 mois .....	160 fr.
1 an .....	308 fr.
Compte chèques postaux : Lille 87	

## Conséquence de la politique aventureuse de M. Roosevelt :

# La guerre dans le Pacifique

### entre le Japon et les forces armées anglaises et américaines

## Des avions nippons ont bombardé les bases navales et militaires de Manille, de Singapour et des îles Hawaï

Les hostilités sont déchaînées dans le Pacifique. Malgré la gravité évidente de la tension qui règne dans cette zone entre le Japon et les Etats-Unis, on persistait en France à ne pas prendre très au sérieux les nouvelles, tour à tour optimistes et sombres, qui nous arrivaient de Washington et de Tokio.

Certains affirmaient que le Japon, absorbé depuis quatre ans par ses opérations de Chine, négocierait jusqu'à l'extrême limite, pour satisfaire, en définitive, à l'essentiel des exigences américaines.

Il semble que cette illusion ait été nourrie à la Maison-Blanche. Une fois de plus, les démocraties ont mésestimé l'esprit de décision des puissances auxquelles elles s'opposent.

Lassé par l'incompréhension dont les Etats-Unis faisaient preuve à son égard, inquiet de l'importance des préparatifs guerriers poursuivis depuis des mois dans toutes les possessions anglo-américaines du Pacifique, le gouvernement japonais a résolu de briser par la force le blocus qui menaçait peu à peu de l'étreindre, et de poursuivre, du même coup, la réalisation des buts qu'il considère comme vitaux.

Une dépêche reproduisant ces jours-ci une déclaration imprudente du général Wavell, selon laquelle la préoccupation essentielle des forces anglo-américaines d'Extrême-Orient était de gagner du temps.

Tokio ne pouvait rester sourd à de tels aveux. Il savait que désormais la guerre était inévitable, et que plus longtemps il attendrait, plus difficile serait la victoire.

Comment eût-il pu, au surplus, laisser se poursuivre l'aménagement de bases stratégiques que M. Roosevelt, avec des intentions hostiles non déguisées, installait tout autour de l'archipel nippon ?

Voilà donc les Etats-Unis lancés dans une guerre préparée et voulue par leur président, sinon par la masse de la population. Il est trop tôt encore pour prédire toutes les répercussions de cet important événement. La France, en tout cas, se doit de suivre avec vigilance l'évolution de la situation et de ne pas oublier qu'une importante fraction de son domaine colonial se trouve sérieusement menacé.

TOKIO, 8 décembre.

Selon Radio-Tokio, le quartier général des forces armées japonaises a annoncé qu'à partir de lundi, à 6 heures, l'état de guerre existe entre le Japon et les forces armées anglaises et américaines, dans l'océan Pacifique.



### Washington annonce un raid aérien japonais contre Pearl-Harbour (îles Hawaï)

New-York, 7 décembre. — M. Early, secrétaire de la Maison-Blanche, a le dimanche après-midi, une brève déclaration de M. Roosevelt, selon laquelle une attaque aérienne japonaise aurait eu lieu contre Pearl-Harbour (îles Hawaï), ainsi que contre des installations militaires et navales de l'île d'Oahu.

### Honolulu aurait subi de graves dommages

Vichy, 8 décembre. — L'agence Reuter annonce qu'une attaque a été lancée dimanche à 7 heures (heure d'été britannique) contre les bases militaires des îles d'Hawaï par environ 150 avions japonais. L'attaque principale était dirigée contre un aérodrome de l'île d'Oahu. Elle a causé des pertes importantes aux forces armées.

## L'application de la Charte du travail

Des comités sociaux provisoires peuvent être créés dans le cadre de l'entreprise

Paris, 7 décembre. — Dans une circulaire adressée aux préfets, le secrétaire d'Etat au travail vient de préconiser la création de comités sociaux dans les entreprises.

Ces comités peuvent être créés dès maintenant, mais ne peuvent avoir actuellement qu'un caractère provisoire, aucune autorité en dehors des comités sociaux locaux n'étant habilitée à leur donner un agrément officiel.

Les comités provisoires devront présenter un caractère de étroite interdépendance.

L'article 23 de la charte du travail précise que les comités rassemblent le chef d'entreprise et des représentants de toutes les catégories de personnel.

Ces premiers comités sociaux ajoutent le texte, seront constitués par les représentants des différentes catégories de personnel de l'établissement, en accord avec le chef d'établissement.

Il semble donc que les auteurs de la loi aient voulu que les membres des comités sociaux soient élus par le personnel ou désignés en accord avec lui.

Il n'y a, du reste, pas lieu de fixer des règles absolues pour ce mode de désignation.

En attendant la création des comités sociaux locaux, les préfets, en accord avec les intendants des affaires économiques et les inspecteurs du travail devront veiller à ce que les désignations des comités provisoires d'entreprise ne soient pas en opposition avec l'esprit de la loi.

Il paraît du reste souhaitable que les membres du comité social d'entreprise soient assez nombreux pour qu'ils restent en liaison étroite avec leurs mandants, quitte à ce que ce comité crée des sections ou élise une commission permanente.

La création anticipée des comités est une tolérance de l'administration pour faciliter les réalisations de bonne foi.

S'il apparaissait que le mode de constitution ou de fonctionnement de certains de ces comités s'écarte de l'esprit de la charte, le secrétaire d'Etat au travail se réserve le droit, après examen de chaque cas particulier, de prononcer les interdictions ou dissolutions nécessaires.

D'autre part, la création de comités sociaux locaux n'est pas autorisée par la loi, mais rien n'empêche les initiatives locales de créer, à titre privé, des comités d'études tripartites dont les travaux pourront faciliter les réalisations futures de la charte du travail.

### Le général Laure va inspecter les sections de la Légion en Afrique du Nord

Vichy, 7 décembre. — Le général Laure, secrétaire général du chef de l'Etat, va se rendre prochainement en Afrique du Nord, où il inspectera les sections de la Légion. Il visitera successivement Tunis, Bône, Constantine, Alger, Oran, Casablanca, Marrakech et Rabat. Dans chacune de ces villes, son passage sera marqué par des rassemblements et des prestations de serment des légionnaires. A cette occasion, le secrétaire général du chef de l'Etat précèdera les mots d'ordre de la Révolution nationale et le rôle de la Légion dans la France nouvelle.

### Une séance du cabinet à Washington

Washington, 8 décembre. — M. Roosevelt a convoqué une séance du cabinet pour dimanche à 20 h. 30 (heure locale) à laquelle les chefs de tout le congrès des deux partis ont pris part.

Il a déclaré qu'il ferait aussitôt que possible un exposé de la situation, et remettrait dans le plus bref délai possible un rapport au congrès sous forme de message.

Le secrétaire à la Maison-Blanche a déclaré que la séance du cabinet devait être consacrée principalement à l'examen de la situation internationale. Il a fait remarquer que les présidents de la commission militaire et de la commission de la marine n'avaient pas été invités à assister à la séance.

### L'amiral Nomura a présenté ses lettres de rappel

Washington, 8 décembre. — L'amiral Nomura a présenté ses lettres de rappel.

Le département de la guerre des Etats-Unis a mis en vigueur dimanche après-midi la censure sur toutes les informations relatives à la situation et aux mouvements des troupes américaines en dehors des limites continentales.

Peu après, il a déclaré que des attaques aériennes japonaises avaient aussi été dirigées contre des bases militaires et navales de Manille.

### Les Etats-Unis prennent des mesures

Amsterdam, 8 décembre. — Selon

## Succès offensifs locaux des troupes germano-italiennes dans le bassin du Donetz malgré un froid rigoureux

### VIOLENTES ATTAQUES AERIENNES CONTRE DES POSITIONS SOVIETIQUES

Berlin, 7 décembre. — Samedi, malgré les conditions atmosphériques défavorables, d'importantes formations aériennes allemandes ont dirigé de nouvelles attaques efficaces contre diverses positions soviétiques. En vagues successives, elles ont attaqué avec d'excellents résultats des positions d'infanterie et d'artillerie, des concentrations de véhicules et des colonnes.

Dans un secteur, 125 véhicules au moins ont été détruits tandis qu'un grand nombre étaient endommagés et mis hors d'usage. Des chemins de fer ont été de nouveau atteints. Quatre trains ont été endommagés; trois gares ont été partiellement détruites.

### Les bolcheviques ont défendu la ville de Karhumaeki maison par maison

Helsinki, 7 décembre. — C'est lundi vers midi que la ligne de défense des Soviétiques, qui se défendait avec opiniâtreté, a pu être enfoncée du côté Ouest. L'acharnés combats de rues ont suivi. L'une après l'autre, les maisons de Karhumaeki ont dû être prises d'assaut. Dans la soirée, l'infanterie finlandaise, appuyée par des chars d'assaut, a pu terminer l'occupation de la ville.

Malgré les difficultés du terrain, les troupes finlandaises progressent rapidement dans la partie nord de la région du Aunus. Elles avancent dans trois directions, et ont aussi occupé l'isthme très puissamment fortifié, entre Seisjärvi et le lac Onega.

## 228 avions soviétiques abattus du 29 novembre au 5 décembre

QUARTIER GÉNÉRAL DU FUHRER, 7 DÉCEMBRE. — Le haut commandement des forces armées communique ce qui suit :

Malgré le froid rigoureux, des troupes allemandes et italiennes ont remporté des succès offensifs locaux dans le bassin du Donetz.

Des attaques soviétiques ont été repoussées en plusieurs endroits du front oriental.

Devant Leningrad on échoué des tentatives de sortie appuyées par des chars blindés et des avions de combat. Le bombardement d'installations militaires de la ville a été poursuivi.

Sur tout le front, l'aviation a appuyé les combats de l'armée de terre par des attaques contre des positions, concentrations de troupes et chemins de fer.

Au sud du lac Ladoga, des bases aériennes soviétiques ont été bombardées.

Sur la côte occidentale du golfe d'Onega, des avions de combat ont touché en plein, un établissement industriel, par des bombes de gros calibre.

Dans la région de la Manche, un combat a été engagé entre des dragueurs de mines allemands et plusieurs vedettes rapides britanniques. Un navire ennemi a été coulé et un autre a été gravement endommagé. Nos navires n'ont subi aucune perte, ni avarie.

En Afrique du Nord, les combats se poursuivent.

Au large des côtes de la Cyrénaïque, un sous-marin allemand a attaqué un convoi britannique, qui transportait des renforts vers Tobrouk, et a touché de plein fouet un destroyer, un pétrolier et un cargo. Par suite de la défense violente de l'ennemi, on n'a pu constater si les navires avaient coulé.

Des attaques nocturnes d'avions de combat ont été dirigées contre des aérodromes britanniques de l'île de Malte. Des coups directs ont été observés sur des hangars et des abris.

Du 29 novembre au 5 décembre, l'aviation soviétique a perdu 228 avions, 136 abattus au cours de combats aériens et 67 descendus par la D.C.A. Les autres ont été détruits au sol.

Pendant la même période, nous avons perdu 21 avions sur le front de l'Est.



Le premier tronçon du chemin de fer Méditerranée-Niger qui va être inauguré. (Ph. Grapopoulos.)

## Le Roi des Belges a épousé Mademoiselle Marie-Liliane Baels, FILLE DE L'ANCIEN MINISTRE, qui a renoncé au titre de reine

Bruxelles, 8 décembre. — Dimanche matin, a été lue, dans toutes les églises de Belgique, une lettre pastorale de S. Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, annonçant le mariage de S. M. le roi Léopold III. En voici le texte :

Nos très chers frères,

Nous sommes autorisés à vous faire part d'une nouvelle importante : Sa Majesté le roi Léopold III a contracté mariage avec Mademoiselle Marie-Liliane Baels. L'épouse est une compatriote et appartient à une très honorable famille de la West-Flandre; elle est la fille de M. Henri Baels, ancien ministre.

Nous avons eu l'honneur et la joie de bénir le mariage royal selon les formes de l'Eglise, le 11 septembre dernier, en présence des parents, dans la chapelle du château de Laeken. Les formalités civiles ont été accomplies aussi dans le même château.

Nous sommes autorisés à ajouter, que ce mariage intéresse uniquement la vie privée et familiale du roi et ne produira aucun effet de droit public. Un acte authentique du souverain établit que l'épouse royale renonce au titre et au rang de reine — condition qu'elle a mise elle-même à son mariage. — Elle portera le titre de princesse de Rethy. Par le même acte, le roi déclare que la descendance éventuelle de ce mariage ne jouira d'aucun droit héréditaire à la couronne.

Prions, nos chers frères, pour la sauvegarde et le bonheur de notre roi, afin que, au moment voulu par la divine Providence, il puisse reprendre en main et diriger d'un œil sûr les destinées de la patrie.

JOSEPH-ERNEST, cardinal VAN ROEY, archevêque de Malines.

## UNE PROCLAMATION DU MARÉCHAL ANTONESCU au peuple roumain

« La Roumanie accepte la provocation anglaise, avec la foi inébranlable qu'en luttant contre le communisme elle sert le sentiment national qui désire le maintien de l'honneur du peuple roumain; et aussi avec la conviction que, par cette lutte et son sacrifice, elle rend service à la civilisation. »

Bucarest, 7 décembre. — Le maréchal Antonescu, chef de l'Etat, a affirmé au peuple roumain que la déclaration de guerre de l'Angleterre ne reposait sur aucun fondement.

« La Grande-Bretagne, a-t-il dit, entre autres n'a pas connu depuis des siècles la tragédie et l'humiliation de l'occupation étrangère. Depuis 2000 ans, nous avons marché de combats en combats, d'occupation en occupation, d'abaissement en abaissement, de tragédie en tragédie.

« La Grande-Bretagne, depuis des siècles, lutte pour faire des conquêtes; nous combattons, nous, pour nous défendre. La Roumanie accepte la provocation anglaise avec la foi inébranlable qu'en luttant contre le communisme, elle sert le sentiment national qui désire le maintien de l'honneur du peuple roumain, et aussi avec la conviction que par cette lutte et son sacrifice, elle rend service à la civilisation. »

L'ultimatum britannique

Bucarest, 7 décembre. — L'ultimatum anglais transmis le 30 novembre, au gouvernement roumain, s'exprimait notamment en ces termes :

« Depuis plusieurs mois, le gou-



L'attaque par des Stukas de tanks anglais dans le désert de Ghobi. (Ph. Sado.)



L'autorail en service tous les mercredis, de Paris à Vichy. Il est réservé aux ministres, secrétaires généraux et au haut personnel des ministères. (Ph. Belgapress.)